

VAE : mode d'emploi (suite)

Entretien

*Marie-Adine Esmoingt, Conseillère en Formation Continue
au GRETA GEPS (Lycée Fresnel- Formation Continue)*

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la VAE pour les professionnels de l'optique lunetterie ?

La Validation des Acquis de l'Expérience est une manière de faire reconnaître ce que l'on a appris à travers son expérience vaut ce que donne la formation. C'est l'une des trois voies d'accès à un diplôme national unique, le BTS-OL.

Quelle démarche le postulant doit-il suivre ?

Chaque postulant doit s'adresser au DAVA de son académie afin de constituer un dossier dans lequel il formalise son expérience. L'exercice est exigeant ; c'est pourquoi une aide peut lui être proposée au sein du DAVA. Le GRETA a également mis au point un outil méthodologique, véritable guide à l'élaboration du dossier. Un jury académique évalue ce dossier et accorde des dispenses d'épreuves pour tout ou partie du diplôme. En Ile-de-France par exemple, deux sessions ont lieu chaque année, l'une en fin d'année civile, l'autre au printemps.

Il est rare que soit validée la totalité des épreuves...

Une formation s'avère alors indispensable. Mais tous les candidats n'ont pas forcément la possibilité de suivre une formation classique dans un organisme de formation. Dans cette perspective, un dispositif de formation à distance a été mis au point par le Lycée Fresnel. Pour mettre en œuvre la FOAD (Formation Ouverte A Distance) financée en partie par le Fonds Social Européen, une plateforme multimedia sert de support au dispositif pédagogique. Particulièrement souple, cette formation s'adapte à chaque cas. Le candidat l'intègre à n'importe quel moment et il peut par surcroît bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Comme n'importe quel étudiant de BTS, il subit les épreuves de l'examen national. Il faut noter qu'un délai de cinq sessions est admis entre la 1^{re} validation et l'obtention du diplôme complet.

Pour les opticiens, l'accès à celui-ci est déterminante car c'est une profession réglementée. Pour être responsable de magasin, il faut le BTS, l'enjeu est donc de taille.

Témoignage

*Questions à Carol Jarret,
monteur vendeur en optique*

Décrivez-nous votre parcours dans cette quête à la VAE ?

Dans un premier temps, je me suis renseigné auprès du service académique du DAVA. Au cours d'une réunion d'information, deux questionnaires m'ont été remis : l'un portait sur les motivations et le parcours professionnel, le second, plus complexe, nécessitait l'aide d'un conseiller. Après le dépôt du dossier et un entretien d'une demi-heure avec deux enseignants et deux professionnels, j'ai obtenu la validation de 4 matières générales.

Quelles matières préparez-vous aujourd'hui et à quelle échéance ?

Je prépare 6 matières : optique géo et physiologique, étude des systèmes optiques, atelier, analyse de la vision, examen de prise de vue et prise de mesure, comptabilité. J'espère obtenir le diplôme complet en 2006. J'y aurai consacré trois ans. Quand on s'engage dans la voie de la VAE, il faut vraiment le vouloir.

Quels conseils donneriez-vous aux futurs candidats ?

S'ils ne sont pas pressés d'obtenir la VAE, qu'ils s'attachent à parfaire leur formation. Il est bon d'avoir une expérience assez large. Pour ce faire, la participation à des stages de formation ou à des ateliers peut assurer une certaine polyvalence. En ce qui concerne le dossier et l'entretien avec le jury, la clarté d'expression me semble une qualité essentielle.

Quel est pour vous l'intérêt de cette validation ?

Avec la signature de nouvelles conventions et face aux incertitudes de l'avenir, l'obtention du BTS-OL me protégera de tout changement éventuel de législation. Dans l'immédiat, je n'envisage nullement de me mettre à mon compte mais une gérance pourrait à plus long terme m'intéresser. Quoi qu'il en soit, il y a fort à penser que l'on demandera de plus en plus d'employés diplômés dans chaque magasin.

Propos recueillis par Gwenola Moulin

Contacts VAE :

GRETA GEPS : 42, rue Falguière 75015 Paris Tél. : 01 40 64 13 80

ISO : 45, rue de Lourmel 75015 Paris Tél. : 01 53 95 29 29

<http://dafco.scola.ac-paris.fr/> • <http://www.education.gouv.fr>